



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 26 septembre 2025

15 nouveaux projets lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine.

15 nouveaux projets situés en Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030. Ils sont portés par les entreprises ou établissements publics suivants :

- Les entreprises SEED BY SEED et MIDIPILE pour des projets en Charente,
- L'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) pour un projet en Gironde,
- Les entreprises LA FABRIQUE DE BORDEAUX METROPOLE, ALPHANOV, AMPLITUDE, SAFT, PRIVACY CHAMBERS, EXOES, SCOPTIQUE, pour des projets en Gironde,
- L'institut de la filtration et des techniques séparatives (IFTS), le Laboratoire de Génie Chimique LGC-Toulouse, et le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) pour un projet dans le Lot et Garonne,
- L'entreprise JULES N'HAUX et Fils pour un projet dans les Pyrénées-Atlantiques.

Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de 18,6 M€, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs de la santé, des technologies du numérique et la cybersécurité.

Depuis le début du plan France 2030, ce sont 646 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de 1 229 M€ d'aide.

Étienne Guyot : « Il est heureux de constater que des projets d'envergure dans les domaines variés que sont la santé, la protection des ressources en eau, le bâtiment innovant, la mobilité décarbonée, les contenus créatifs et culturels, vont émerger dans notre région, portés par notre tissu de petites et moyennes entreprises et de nos laboratoires de recherche. Ainsi l'État continue à soutenir des projets d'innovation qui vont répondre de manière compétitive aux défis écologiques et numériques de demain. ».

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.
- Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr